

AVERTISSEMENTS AGRICOLES®

POUR DE BONNES PRATIQUES AGRICOLES

Grandes Cultures

POITOU - CHARENTES

Bulletin Technique n° 10 du 09 Avril 2003 - 4 pages

COLZA : Stade F1 à G1

Charançons des siliques

Situation inchangée depuis le dernier bulletin ; **aucune capture, pas d'activité au champ.** 82 insectes seulement ont été piégés depuis le début du vol. **Les températures** sont toujours largement **inférieures au seuil d'activité** du ravageur.

Les quelques insectes qui ont envahi les parcelles sont inaptes à pondre. Les colzas les plus précoces sont juste au stade sensible (G1). ***Patientez pour une éventuelle intervention, qui n'est pas justifiée pour le moment.***

Pucerons cendrés

Pas dévolution notable.

N'intervenir *que dès que* ***le seuil de deux colonies*** *au mètre carré* ***est atteint*** *(quelques* ***rares parcelles*** *sont concernées).*

Maladies

La situation est toujours **très saine**. La chute des pétales commence sur les parcelles les plus précoces. **Les pluies** ont été **insuffisantes** pour faire germer **les sclérotes. Le risque sclérotinia** est **inexistant aujourd'hui.**

Pas d'intervention *fongicide justifiée à ce jour.* ***Sachez patienter.***

POIS : Stade 4 à 10 feuilles

Sitones

La situation est toujours très **hétérogène**, avec des parcelles sans dégâts et d'autres très atteintes.

Les interventions sont inutiles au delà du stade 6 feuilles ou 10 cm. ***Les traitements*** *aujourd'hui ne concernent plus que les* ***parcelles tardives*** *atteignant la note 2 (voir dossier Avertel).*

BLE : Stade épi 4 cm à 1-2 noeuds

Piétin-verse

Le **risque climatique stagne** et se retrouve au **niveau de celui des années à faible risque** type 2002 comme l'indique le graphe (page suivante) ; la courbe 2002 a été prolongée en pointillés en envisageant des précipitations significatives dans un délai d'une semaine.

En parcelles, la maladie a peu évolué même en situations à risque élevé (0 à 15 % en fréquence).

Maladies foliaires

La pression maladies est très faible. Même les F4 visibles sont très souvent indemne de septoriose et la rouille brune est pratiquement absente.

CAS GENERAL :

Ne pas envisager d'intervention fongicide à court terme *; dans de nombreuses situations, on devrait s'orienter vers une application unique contre les maladies foliaires stade dernière feuille étalée (à confirmer dans les prochains bulletins).*

CAS PARTICULIERS *des parcelles à fort risque parcellaire piétin avec protection à base de cyprodinil : l'intervention peut être reportée de plusieurs jours (sans dépasser le stade 2 noeuds).*

ORGE D'HIVER :

Stade épi 4 cm à 1-2 noeuds

Maladies foliaires

L'**helminthosporiose** et la **rhynchosporiose** ne sont présentes que sur feuilles basses avec une **très faible intensité.**

Aucune intervention n'est justifiée dans la majorité des parcelles*, à surveiller dès le retour de conditions favorables aux maladies.*

Par contre, dans les quelques parcelles les plus précoces (au stade 2 noeuds à ce jour) et dont la pression de maladie justifierait une intervention, attendre quelques jours afin d'avoir des conditions climatiques plus favorables au traitement.

ORGE DE PRINTEMPS

Pucerons

Maintenir la surveillance.



COLZA

Charançons, Sclérotinia : Retarder l'intervention

CEREALES

Maladies : Pas d'évolution

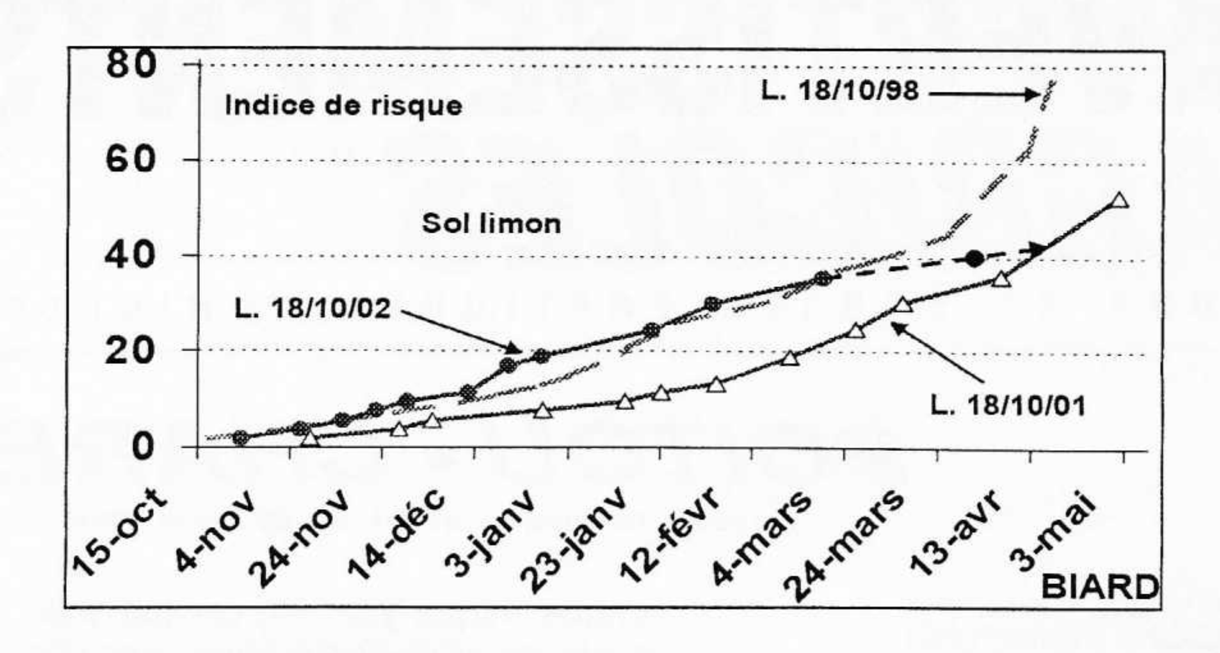
Note commune ARVALIS-INRA-SPV : Seconde partie

Service Régional de la Protection des Végétaux
13, route de la Forêt
86 580 BIARD
Tél.: 05.49.62.98.25
Fax: 05.49.62.98.26

Directrice gérante : S. DUTARTRE

Site internet : www.srpv-poitoucharentes.com
E-mail : srpv.draf-poitou-charentes@agriculture.gouv.fr

Publication périodique
C.P.P.A.P. n°2139 AD
ISSN n°02294 470



REGLEMENTATION/ENVIRONNEMENT/SANTE

Protection des Abeilles

Protection des abeilles et autres insectes pollinisateurs

Les phénomènes récurrents d'affaiblissement et de dépopulation observés, ces dernières années, sur les ruchers d'abeilles doivent inciter l'ensemble des acteurs du secteur agricole à la plus grande vigilance.

Il convient, tout d'abord, de respecter scrupuleusement les prescriptions réglementaires en matière de traitements antiparasitaires et notamment les dispositions particulières de l'arrêté du 25 février 1975 concernant la protection des abeilles.

Dispositions générales (visant également la protection de la santé de l'opérateur et la préservation de l'environnement):

- n'utiliser que des produits bénéficiant d'une autorisation de mise sur le marché **(présence obligatoire d'un numéro d'homologation)** ;
- **proscrire les mélanges non autorisés** ;
- **ne pas détourner les usages** (un produit n'est homologué que sur certaines cultures) ;
- respecter les **bonnes pratiques** agricoles.

Dispositions visant plus particulièrement la protection des abeilles :

1 -les traitements insecticides et acaricides sont interdits sur toutes les cultures visitées par ces insectes **pendant la floraison** et la période de production de miellat.

2 –**Par dérogation**, seuls peuvent être utilisés pendant ces périodes les **produits dont l'emballage** porte **la mention** suivante :

" **emploi autorisé durant la floraison** ou au cours des périodes d'exsudation du miellat consécutif aux attaques de pucerons, **à condition de respecter les doses, modes d'emploi et précautions ...**"

3- Enfin, tous les insecticides et acaricides dangereux pour les insectes pollinisateurs doivent porter la mention " Produit dangereux pour les abeilles et insectes pollinisateurs " (quelle que soit la période d'application).

Des contrôles à l'utilisation seront effectués dans la région Poitou-Charentes et ce, de manière inopinée, afin de vérifier que ces règles sont respectées. Il pourra, le cas échéant, être recouru à des prélèvements pour analyse de végétaux avec recherche de substances actives.

Retrait du parathion-méthyl

En application d'une décision communautaire, le ministre chargé de l'Agriculture a décidé du **retrait** des autorisations de mise sur le marché des produits phytopharmaceutiques contenant du **parathion-méthyl**, pour tous les usages agricoles et non agricoles.

La date limite de vente des préparations contenant du parathion-méthyl est fixée au **30 avril 2003** et **la date limite d'utilisation** de ces produits est fixée au **31 décembre 2003.**

Source : J.O n° 74 du 28 mars 2003.

Avis aux détenteurs d'autorisation de mise sur le marché, aux distributeurs et aux utilisateurs de produits phytopharmaceutiques contenant du Parathion-méthyl.

RESISTANCES DES MALADIES DES CEREALES A PAILLE AUX FONGICIDES

Note commune ARVALIS-Intitut du végétal, INRA, SPV (seconde partie)

OÏDIUM

Etat de la résistance

- *Vis à vis des triazoles*
  Bien que la pression de cette maladie ait été faible en France au cours de ces dernières saisons, la résistance aux triazoles est toujours présente dans les populations françaises d'*E. graminis*. Elle est généralement associée à une mutation du gène codant pour la 14α- déméthylase, cible de ce groupe d'inhibiteurs de la biosynthèse des stérols (IBS ; Tableau 2). Toutefois, une efficacité résiduelle des triazoles est observée en pratique.

- *Vis à vis des strobilurines*
  Des souches d'*E. graminis* fortement résistantes aux strobilurines ont été décelées en France et leurs fréquences sont particulièrement élevées chez l'oïdium du blé, notamment au nord de la Loire. Cette résistance est déterminée par une mutation du gène codant pour le cytochrome b, la cible de ces strobilurines, inhibitrices de la respiration mitochondriale (Tableau 2).

- *Vis à vis des morpholines– pipéridines– spirocétalamines*
  Un second type d'IBS est constitué par le groupe des morpholines (fenpropimorphe) – pipéridines (fenpropidine) – spirocétalamines (spiroxamine) (Tableau 2). Des souches d'*E. graminis* résistantes à ces trois matières actives sont présentes sur la moitié Nord de la France. Elles affectent plus ou moins leurs performances en pratique. Les tests de laboratoires montrent qu'il existe une résistance croisée positive entre les matières actives de ce groupe. Toutefois, il est possible d'observer un gradient d'efficacité croissant au champ: fenpropimorphe → spiroxamine → fenpropidine.

- Vis à vis des autres fongicides " anti-oïdium "
  Dans la pratique, en France, les autres « anti-oïdium » récemment développés, tels le cyprodinil et le quinoxyfen, ne semblent pas concernés à ce jour par les phénomènes de résistance, cependant des isolats résistants au quinoxyfen sont observés à des fréquences élevées dans le nord de l'Allemagne. Ils sont présents à des fréquences plus faibles dans d'autres pays européens. Le soufre, seul multi-site autorisé sur l'oïdium, n'est pas concerné par les phénomènes de résistance.

Recommandations

- En cas d'infestations importantes, les triazoles sont insuffisants, mais certains d'entre eux contribuent à l'efficacité globale d'un programme de traitement (notamment le cyproconazole, le fluquinconazole et le tétraconazole).
- Les strobilurines, inefficaces notamment dans les régions au nord de la Loire, ne doivent plus y être considérées comme des « anti-oïdium ». Sur cette partie du territoire, en cas de risque oïdium avéré, utiliser d'autres modes d'action selon le stade (Quinoxyfen et morpholines ou assimilés).
- Le quinoxyfen sera privilégié pour des interventions précoces avant 2 nœuds, en prenant soin de ne pas dépasser un traitement par saison.
- Les spécialités comportant une matière active du groupe morpholines-pipéridines-spirocétalamines sont à préférer en cas d'intervention tardive, après 2 noeuds, du fait de leur action curative.
- Partout où l'oïdium est une préoccupation secondaire, recourir à l'ensemble des solutions disponibles et accroître la vigilance.

SEPTORIOSE DU BLE

La lutte contre cette maladie provoquée par *S tritici* repose principalement sur des fongicides appartenant à la famille triazoles (IDM) et aux inhibiteurs respiratoires de la famille des QoI (principalement les strobilurines). Des efficacités intéressantes peuvent être obtenues avec d'autres produits, en application préventive, notamment avec des fongicides de contact (chlorothalonil) qui ne présentent pas de risque de résistance.

Etat de la résistance

Une dérive de la sensibilité de *S. tritici* vis-à-vis des triazoles et plus généralement des IDM a été observée ; il y a résistance croisée positive entre toutes les matières actives de ce groupe d'IBS, mais l'efficacité en pratique est plus ou moins affectée selon les triazoles.

Des souches résistantes aux QoI ont été détectées en Irlande (avec perte d'efficacité), et de façon plus limitée en Allemagne, Angleterre et France. Dans ces trois derniers pays la fréquence de souches résistantes reste faible, ce qui explique le bon niveau d'efficacité au champ. Comme pour l'oïdium la résistance est déterminée par une mutation du gène codant pour le cytochrome et qui entraîne un niveau de résistance élevé. Dans ces conditions la progression des souches résistantes risque de compromettre à terme les performances au champ des QoI.

Recommandations

- Choisir les triazoles les plus efficaces, ne les utiliser qu'à une dose permettant de maintenir un haut niveau de performance, en alternance ou dans des associations avec une autre matière active efficace : Qol ou multi-site tel le chlorothalonil.
- Toujours utiliser les Qol en association ou en mélange avec des fongicides d'autres familles: triazole ou multi-site, présents à une dose efficace dans le mélange ou l'association.
- Ne pas dépasser deux applications annuelles de Qol sur blé et tendre, si possible, vers une seule application dans les parcelles où le retour du blé est fréquent, soit plus d'une année sur deux (la gestion du nombre d'applications de spécialités à base de Qol doit se faire dans la rotation, la pression de sélection des souches résistantes étant théoriquement plus forte dans les parcelles où le blé revient fréquemment avec traitement systématique avec un fongicide à base de Qol).

HELMINTHOSPORIOSE DE L'ORGE

Etat de la résistance

Comme pour la septoriose, une dérive de la sensibilité au champ de certaines triazoles (IDM) est observée pour *H.teres*. Il y a résistance croisée positive entre toutes les matières actives de ce groupe d'IBS, mais l'efficacité en pratique est plus ou moins affectée selon les triazoles.
A ce jour, aucune résistance d'*H. teres* aux strobilurines ou au cyprodinil n'a été décelée en France, mais la vigilance sur cette maladie est de rigueur.

Recommandations

Trois modes d'action différents sont utilisables pour lutter contre l'helminthosporiose de l'orge. N'employez les triazoles qu'en alternance ou en association avec une strobilurine ou le cyprodinil. Limiter l'utilisation de strobilurines à une application par campagne sur orge, sauf situation de pression particulièrement forte.

ROUILLES

En France cinq rouilles sont rencontrées sur céréales, il s'agit de la rouille jaune (*Puccinia striiformis*), de la rouille brune du blé (*Puccinia recondita*), de la rouille naine sur orge (*Puccinia hordei*), la rouille couronnée de l'avoine (*Puccinia coronata*) et de la rouille brune du seigle (*Puccinia dispersa*).
Aucune dérive de l'efficacité n'a été observée, ni avec les inhibiteurs de la biosynthèse des stérols (IDM), ni avec les strobilurines, depuis le début de leur utilisation.

RHYNCHOSPORIOSE

Vis-à-vis de R.secalis les molécules les plus utilisées sont les IDM. Cette famille donne des résultats satisfaisants en France, bien que des dérives de performances aient déjà été observées dans d'autres pays.

Recommandations

Afin de prévenir les phénomènes de résistance, il est conseillé d'utiliser des spécialités associant les triazoles avec du fenpropimorphe, de la spiroxamine, des strobilurines ou, du cyprodinil, fongicides également efficaces sur rhynchosporiose. L'alternance des modes d'action est aussi possible.

__TABLEAU 2__ **- Classification des principaux fongicides foliaires utilisés sur céréales.**

Mode d'action	Famille chimique	Matière active
Multi-site	Minéraux	soufre
	Dithiocarbamates	manèbe, mancozèbe
	Phtalonitriles	chlorothalonil
Respiration mitochondriale (Qol)	Strobilurines	azoxystrobine, krésoxim-méthyl, trifloxystrobine, pico pyraclostrobine
	oxazolidinediones	famoxadone
Inhibiteurs de la biosynth stérols (IBS) 14α-déméthylase (IDM)	Imidazoles	prochloraze
	Triazoles	bromuconazole, cyproconazole, époxyconazole, fluquinconazole, flutriafol, héxaconazole, métconazole, propiconazole, téb tétraconazole
Inhibiteurs de la biosynth stérols (IBS) Δ14-réductase et/ou $\Delta 8 \rightarrow \Delta 7$ isomérase	Morpholines	fenpropimorphe, tridémorphe
	Pipéridines	fenpropidine
	Spirocétalamines	spiroxamine
Synthèse d'acides aminés	Anilinopyrimidines	cyprodinil
Signalisation cellulaire	Phénoxyquinoléines	quinoxyfen